Tablettes chaudes sous serre : auto-construire un système de chauffage au bois non polluant

type rocket stove

Objectifs

Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques permettant aux stagiaires de réaliser eux-mêmes un système de tablettes rayonnantes associées à un poêle de masse de type rocket stove.

Enjeux

La nécessité de produire des plants suffisamment tôt en saison, impose de s’équiper en matériel chauffant notamment les tablettes chaudes. Les maraîchers sont en cours d’installation et réfléchissent aux moyens qui sont à la fois les moins onéreux et allant dans le sens d’un impact écologique réduit.Ce type d’installation peu coûteuse permet la production de jeunes plants très tôt en saison et ainsi gagner en précocité pour les cultures sous abris froid. Le chauffage au bois permet de s’affranchir des besoins en électricité des tablettes chauffantes classiques et gagner en autonomie.

Contenu

- se réapproprier les savoirs et savoir-faire autour du feu.
- appréhender les différents usages d’une combustion rocket (pour le chauffage d’un bâtiment, la cuisson de produits transformés, la stérilisation, le chauffage d’eau,...)
- appréhender les différents éléments du système de chauffage avec tablettes chauffants et établir les étapes du chantier
- apprendre à construire son système de chauffage
- apprendre roder son système
- apprendre à utiliser le rocket stove de façon optimale

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 25/11/2016

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

29 nov 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	exploitation en maraîchage bio diversifié 34150 Saint jean de Fos	Daan Haesevoets, Léo Thénié et Marc Delile de l’association « FeuFollet »
30 nov 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	exploitation en maraîchage bio diversifié 34150 Saint jean de Fos	Daan Haesevoets, Léo Thénié et Marc Delile de l’association « FeuFollet »
01 déc 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	exploitation en maraîchage bio diversifié 34150 Saint jean de Fos	Daan Haesevoets, Léo Thénié et Marc Delile de l’association « FeuFollet »

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d’installation doivent fournir l’attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)